

L'administration Trump, si prompte à appeler au respect des droits de l'Homme à travers le monde, est atone face à l'appel à l'extermination d'une tribu au Cameroun.

L'administration américaine observe, depuis une dizaine de jours, un curieux silence à la suite de l'appel, par Alain Patrice Nganang, à une guerre sans merci contre le pouvoir de Yaoundé, en général et à l'ethnie bulu, en particulier. À l'heure où nous mettions sous presse, l'appel clair au génocide de cet homme, depuis le sol américain, n'avait inspiré aucune réaction de la part d'un pays souvent si prompt à appeler au respect des droits de l'homme à travers le monde.

En début 2019, des parlementaires américains avaient énergiquement condamné le traitement administré au même Nganang, interpellé le 6 décembre d'avant à l'aéroport international de Douala. L'homme, détenteur de passeports camerounais et américain.

Des jours plus tôt, celui qui se proclame «digne fils du Ndé» avait déversé des tombereaux d'injures au couple présidentiel camerounais, allant jusqu'à proférer des menaces de mort contre le président Paul Biya en même temps que son épouse, Chantal, était l'objet des outrages les plus abjects. Pour suivi pour «immigration illégale» et «contrefaçon», Alain Patrice Nganang, son passeport camerounais confisqué, fut renvoyé le 7 décembre vers son pays de résidence. Il n'en continue pas moins de répandre sa bile, via les réseaux sociaux. «(…) j'ai

conseillé une meilleure organisation tactique et stratégique pour mieux nous défendre. (.)

Ce sont les Bamiléké qui sont attaqués de manière générale», déclare-t-il dans la dernière vidéo devenue virale. Sa cible, à laquelle il appelle à la mobilisation de «sa» tribu, ce sont les Beti, en général et les Bulu, en particulier, ces derniers étant connus pour être de la même tribu que Paul Biya. On n'ose pas imaginer, depuis un pays tiers, un individu proférant des menaces aussi graves contre le chef de l'exécutif américain et sa femme, Melania. Impossible de croire que, où qu'il se trouve à travers le monde, un individu – Américain ou non – puisse, en toute impunité, appeler au génocide d'une communauté ethnique des États-Unis. Lorsque Patrice Nganang commit des infractions au Cameroun, et qu'il fut arrêté pour répondre de ses actes, l'administration Trump était montée au créneau pour exiger la libération d'un citoyen américain.

C'est depuis les États-Unis qu'il appelle au génocide au Cameroun, un crime réprimé par la Cour pénale internationale (Cpi), bénéficiant manifestement de la bienveillante protection de pouvoirs publics souvent si sourcilleux sur le respect des droits humains à travers le monde. S'il est vrai que les États-Unis n'ont jamais ratifié le Traité portant création de la Cpi, lequel fut signé le 31 décembre 2000 par l'ancien président Bill Clinton, il est tout aussi vrai qu'en 2013, une Américaine, d'origine rwandaise, fut condamnée à 10 ans de prison et déchue de sa nationalité américaine, pour avoir tenté de dissimuler son rôle dans le génocide de 1994.

Lorsque Patrice Nganang, depuis le pays de l'Oncle Sam, appelle à l'extermination d'une frange de la population du pays où il est né, l'administration Trump, à défaut de le juger sur le sol américain, devrait montrer et démontrer sa neutralité en le livrant pas aux instances judiciaires internationales compétentes.

Du coup, cette politique du deux poids deux mesures fait dire, à beaucoup d'observateurs de par le monde, que le dangereux homme a été, sous la pression, rendu aux Américains pour en faire une arme de tuerie massive en direction du Cameroun. Et le silence ronflant de Washington n'est pas pour leur donner tort.

Info Matin N°547